

**MAIRIE DE TOUCY**
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Mercredi 30 Mai 2018**  
**A 20 heures**

 Convocation du 25 mai 2018  
 Affichage du 04 juin 2018

Le **30 mai 2018 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Michèle BONARDI, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Félix JACQ, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART

Chantal RAVERDEAU par Patrice VICART, Robert GERMAIN par Gérard PIESYK, Florence TOUZEAU par Michèle BONARDI, Jean-Luc MINIER par Christine PICARD

Absent(s):

Excusé(s) : Bernard SALOMEZ, Anne-Marie REGNERY, Catherine BARBIER

Secrétaire de séance : Jean-Jacques GUILLOTOT

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2018. Tous les membres présents signent le registre.

- Tirage au sort jurés d'assises.
- Règlement Général sur la Protection des Données : désignation d'un délégué.
- Réhabilitation d'un bâtiment à l'école élémentaire : choix des entreprises.
- Toiture des évêques : lot couverture.
- Travaux sur les pistes d'athlétisme et de pétanque.
- Acquisition d'un ordinateur pour le service administratif.
- Vente d'une parcelle communale cadastrée H 110 au lieudit Fours.
- Subventions aux associations.
- Questions diverses.

Tirage au sort sur les listes électorales d'Egleny, de Fontaines et de Toucy (9 électeurs).

En présence de Mme la 2ème adjointe d'Egleny et M. le 1<sup>er</sup> adjoint de Fontaines, les électeurs suivants sont tirés au sort :

TOUCY	BRETON Roseta
EGLENY	NAUDOT Michel
TOUCY	HAMIA Farid

**MAIRIE DE TOUCY**

TOUCY	BOURGEOIS Annick
EGLÉNY	SALHA Nathalie
EGLÉNY	NASTORG Nina
FONTAINES	PLAINE Pascal
TOUCY	DINGS Jacqueline
EGLÉNY	ROUSSEAUX Chantal

**REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES : DESIGNATION D'UN DELEGUE (DE 2018 46)****EXPOSE PREALABLE**

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (dit le « CDG54 »).

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000 €), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG 54 présente un intérêt certain.

Dans le cadre de la mutualisation volontaire des moyens entre les centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Interregion EST, il est apparu que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des centres de gestion de l'Interrégion Est et des collectivités et établissements publics qui leur sont rattachés.

Le CDG 89 s'est associé à cette démarche par ses délibérations du 29 janvier et du 26 avril 2018 et a saisi le comité technique qui a rendu un avis le 5 avril 2018.

Par la présente délibération, nous nous proposons de nous inscrire dans cette démarche.

Le CDG 54 propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

En annexe de la présente délibération, vous trouverez la convention d'adhésion à ce service et détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission, ainsi que la lettre de mission du DPD et la charte qu'il s'engage à respecter.

**LE MAIRE PROPOSE A L'ASSEMBLEE**

- de l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,
- de désigner le DPD du CDG54 comme étant le DPD de la collectivité.

**MAIRIE DE TOUCY****DECISION**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**VU** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;

**VU** le décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 ;

**VU** les délibérations du centre de gestion de Meurthe et Moselle en date du 29/01/2018 et du 22/03/2018 sur le principe de mutualisation RGPD et ses modalités notamment financières ;

**VU** les délibérations du centre de gestion de l'Yonne en date du 30 janvier et du 26 avril 2018 ; sur le principe de mutualisation RGPD et ses modalités financières ;

**VU** l'avis du comité technique en date du 5 avril 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE**

- **d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54**
- **d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale**
- **d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.**

**REHABILITATION D'UN BATIMENT A L'ECOLE ELEMENTAIRE : CHOIX DES ENTREPRISES (DE 2018 47)**

**Vu** la commission travaux voirie du 22 mai 2018.

**Vu** la délibération N° DE\_2017\_12 du 29 mars 2017 décidant la réhabilitation d'un bâtiment à l'école élémentaire et l'aménagement d'un accueil périscolaire.

Sur proposition de Gérard PIESYK, adjoint aux travaux, et après analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de retenir les entreprises suivantes pour la réhabilitation d'un bâtiment à l'école élémentaire et l'aménagement d'un accueil périscolaire :

• Lot 1 Isolation thermique extérieure	Ent. CHEVILLARD	28 500.00 € HT
• Lot 2 Menuiserie	Ent. DUCROT	44 100.00 € HT
• Lot 3 Plafonds suspendus	Ent WE SOL'D	3 900.00 € HT
• Lot 4 Sols souples	Ent CHEVILLARD	9 150.00 € HT
• Lot 5 Electricité	Ent BEI	12 909.95 € HT
• Lot 6 Chauffage ventilation	Ent ASEP	41 331.00 € HT

En sus des travaux, il faut comptabiliser :

- la maîtrise d'oeuvre à hauteur de 7.9 % du montant des travaux.
- le bureau de contrôle technique plomb amiante pour 2 700 € HT

**MAIRIE DE TOUCY**

- le bureau de coordination SPS pour 2 100 € HT
- la mission de contrôle pour 3 150 € HT

Financement :

Une subvention de 55 890 € a été accordée par la région Bourgogne Franche Comté dans le cadre du contrat de territoire.

Une subvention de 28 815 € a été accordée par la Caisse d'allocations familiales (pour la partie travaux de l'accueil périscolaire).

Une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été sollicitée.

A également été demandé une subvention de la région Bourgogne Franche Comté au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

**TOITURE DES EVEQUES : LOT COUVERTURE (DE 2018 48)**

**Vu** la commission travaux du 29 mai 2018.

Après une nouvelle analyse du lot couverture et afin d'être en conformité avec le rapport d'analyse de l'architecte, Gérard PIESYK adjoint aux travaux, propose de revenir sur le choix initial et retenir l'offre économiquement la plus avantageuse à savoir l'entreprise Alain LE NY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot 3 couverture.

**RECAPITULE** les entreprises retenues pour la réhabilitation de la tour des évêques :

Lot 1 - Installation chantier/maçonnerie/pierres de taille/briques		
PATEU Robert		21 566.91 € HT
Lot 2 - Charpente	ASSELIN	49 194.68 € HT
Lot 3 - Couverture	LE NY	97 983.53 € HT
Option nettoyage, révision étanchéité et couverture		
PATEU Robert		5 094.80 € HT
Lot 4 - Electricité	CER ELEC	9 031.80 € HT
	TOTAL HT	182 871.72 €
	TOTAL TTC	219 446.06 €

En sus des travaux, s'ajoutent les missions de maîtrise d'oeuvre, de CSPS et de contrôle ainsi qu'un contrôle technique sur l'amiante pour un montant HT de 320 € par le cabinet DEKRA

**Récapitulatif de l'ensemble des dépenses :**

Travaux réhabilitation tour des évêques	182 871.72 €
Imprévus	8 293.86 €
Mission de contrôle	2 880.00 €
Mission CSPS	1 930.00 €
Contrôle amiante	320.00 €
Mission de maîtrise d'oeuvre 12 %	21 944.61 €
TOTAL PROJET HT	218 240.19 €
TOTAL PROJET TTC	261 888.23 €

**AUTORISE** le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat et de la Région.

**MAIRIE DE TOUCY****TRAVAUX SUR LES PISTES D'ATHLETISME ET DE PETANQUE (DE 2018 49)**

**Vu** la commission travaux voirie du 22 mai 2018.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint à la voirie,

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,  
**ACCEPTE** les travaux suivants par la société COSEEC :

- réfection de la piste d'athlétisme : 6 900 € HT
- réfection du boulodrome : 1 440 € HT
- décompactage du terrain de football : 1 000 € HT

**ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LE SERVICE ADMINISTRATIF (DE 2018 50)**

**Considérant** la nécessité de remplacer un ordinateur à l'accueil du service administratif.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** la proposition d'AZ INFORMATIQUE, à savoir :

- une unité centrale DELL OPTIPLEX 3050 MT
- Processeur 1 X Core i5 7500 / 3.4 GHz
- Windows 10 Pro 64 bits,
- HDD 1To SATA 6 Gbs
- un écran SAMSUNG 24 pouces
- pack microsoft office Home and Business suite office
- la récupération et réinstallation des données,
- le paramétrage du poste sur le réseau,
- l'installation et le paramétrage des périphériques et des logiciels,
- réaffectation et paramétrage de l'ancien ordinateur pour la police.

**ACCEPTE** le devis de AZ Informatique d'un montant de 1 890.31 € TTC

La dépense sera imputée en section d'investissement.

**VENTE D'UNE PARCELLE CADASTREE H 110 AU LIEUDIT FOURS (DE 2018 51)**

Suite à la demande d'un administré, le Maire propose de vendre un bien immeuble de 25 M<sup>2</sup>, cadastré H 110 au lieudit "Fours".

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** le principe de la vente de cet immeuble qui correspond à un puits communal situé dans une propriété privée.

**CHARGE** le Maire de consulter France Domaine pour l'estimation du bien.

Le montant de la vente sera délibéré par le conseil municipal après avis de France Domaine.

**MAIRIE DE TOUCY**

Tous les frais inhérents à cette vente seront à la charge exclusive de l'acquéreur.

**SUBVENTIONS 2018 ASSOCIATIONS SPORTIVES (DE 2018 52)**

**Vu** la commission subventions du 23 mai 2018,

Sur proposition de Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, les subventions suivantes ont été accordées à la majorité des voix (Pour : 19 voix, Abstention : 1 voix, Ne prenant pas part au vote : 1 voix), Bruno MAMERON étant président du judo club, il n'a pas pris part au vote :

***Associations sportives :***

Gym Toucy	150
Judo club	1 300
UST Salon cultursport	1 000
UST Omnisports	25 000
Vélo club de Toucy	5 000
Canoë kayak	1 000
Rugby Toucycois	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>35 450</b>

**SUBVENTIONS 2018 ASSOCIATIONS (DE 2018 53)**

**Vu** la commission subventions du 23 mai 2018,

Christine PICARD, 1ère Adjointe aux Associations, présente le tableau des subventions pour l'année 2018.

Sur proposition de Christine PICARD, 1ère Adjointe aux Associations, les subventions suivantes ont été accordées à la majorité des voix (Pour :19 voix, Contre : 1 voix Jean-Jacques GUILLLOTOT)

***Associations toucycoises :***

ACIT (Fonctionnement)	3 500
ACIT Festival de théâtre	3 500
AGAP	300
Amicale de la Vallée de l'Ouanne	150
Comité Jumelage (Fonctionnement)	1 050
FNACA (Fonctionnement)	150
Prime éleveurs (Beau Marché)	2 500
Toucy animations	2 000
Pierre Larousse (Fonctionnement)	500
Sur le chemin de la maison	300
Modélisme	200
Vieux Toucy	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>15 150</b>

***Animations d'été :***

Entente Haute Ouanne	700
Animations d'été	1 300
AATY/TTPPF	600
<b>TOTAL</b>	<b>2 600</b>

CFA Mercurey	20
CFA Champignelles	80
CFA Yonne bâtiment	80

**MAIRIE DE TOUCY**

CFA Est Loiret	20
CFA Lanoue	20
MFR Toucy	60
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>

Association P'tits Larousse	<b>500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 530</b>

**QUESTIONS DIVERSES****ACQUISITION MEUBLES INOX POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE (DE 2018 54)**

**Considérant** que la cuisine du restaurant scolaire de l'école élémentaire présent un état de vétusté avancé (carrelage faïencé, peintures écaillées...).

Vu la commission travaux du 29 mai 2018.

Sur proposition de Gérard PIESYK, adjoint aux travaux,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** l'installation de nouveaux équipements en inox dans la cuisine du restaurant scolaire de l'école élémentaire comprenant :

- 1 meuble bas sur roulettes sans retour avec étagère
- 1 meuble bas sur roulettes avec retour et 1 étagère
- 1 meuble de plonge avec 2 bacs et 1 égouttoir
- 1 douche vaisselle avec col de cygne
- 1 meuble mural avec 2 portes coulissantes et 1 étagère
- 1 armoire de stockage froid 1 700 litres
- 1 table basse sur roulettes sans étagère
- l'installation de l'ensemble de ces équipements

L'installation de ce mobilier inox sera confié à la société PROCOTEL de Monéteau pour un montant HT de 6 449 €.

Il est prévu de remettre la cuisine en peinture par les agents techniques du service bâtiment.

**BORNAGE CHEMIN RURAL** : le maire informe le conseil municipal qu'un bornage de chemin rural (une portion du CR n° 137) sera réalisé par GEOMEXPERT pour un montant de 1 674.23 € TTC, suite à un contentieux avec des administrés.

Ensuite le Maire fait lecture du compte rendu du conseil communautaire en date du 24 mai 2018 à Molesmes.

**MAIRIE DE TOUCY**Prochaines réunions et manifestations :

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| ❖ Lundi 18 juin 2018    | 19 h RV au cimetière commémoration appel du 18 juin |
| ❖ Vendredi 22 juin 2018 | 18 h 00 kermesse école maternelle                   |
| ❖ Samedi 23 juin 2018   | 20 h soirée années 80 des employés territoriaux     |
| ❖ Lundi 25 juin 2018    | 18 h 30 commission commémoration guerre 14/18       |
| ❖ Mercredi 27 juin 2018 | 20 h Conseil municipal                              |

*Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 00.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES : DESIGNATION D'UN DELEGUE (**DE\_2018\_46**)

REHABILITATION D'UN BATIMENT A L'ECOLE ELEMENTAIRE : CHOIX DES ENTREPRISES (**DE\_2018\_47**)

TOITURE DES EVEQUES : LOT COUVERTURE (**DE\_2018\_48**)

TRAVAUX SUR LES PISTES D'ATHLETISME ET DE PETANQUE (**DE\_2018\_49**)

ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LE SERVICE ADMINISTRATIF (**DE\_2018\_50**)

VENTE D'UNE PARCELLE CADASTREE H 110 AU LIEUDIT FOURS (**DE\_2018\_51**)

SUBVENTIONS 2018 ASSOCIATIONS SPORTIVES (**DE\_2018\_52**)

SUBVENTIONS 2018 ASSOCIATIONS (**DE\_2018\_53**)

ACQUISITION MEUBLES INOX POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE (**DE\_2018\_54**)